COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 09 Juillet 2019

CANAL+ PRESENTE UN PROJET DE TRANSFORMATION GLOBALE DE SES ACTIVITES EN FRANCE

La direction de CANAL+ a présenté aux représentants du personnel de l'entreprise les détails d'un projet de transformation de ses activités françaises. Celui-ci pourrait conduire au départ d'un maximum de 492 personnes, mené exclusivement sur la base du volontariat.

Pour répondre aux bouleversements du secteur de l'audiovisuel et à la transformation de ses métiers, le Groupe CANAL+ s'est engagé, depuis plusieurs années dans la redéfinition de son modèle de croissance afin de devenir un acteur mondial de la culture française et européenne. Dans ce cadre, l'entreprise a accéléré son développement à l'international et entamé une bascule digitale pour proposer une expérience client originale, attractive et renouvelée.

En France, pour renouer avec une dynamique de croissance rentable et durable, CANAL+ a depuis 2015 pris de nombreuses initiatives : refonte totale de ses offres – avec pour la première fois CANAL+ accessible à moins de 20 euros et sans engagement – lancement d'offres innovantes (CANAL+ Séries), développement de nouveaux partenariats avec les opérateurs télécom, investissements massifs dans les programmes (plus de 3 milliards d'euros annuels) et la technologie (myCANAL, décodeurs). A cela s'ajoute un plan d'économies initié il y a plus de 3 ans.

Malheureusement, ces réalisations restent insuffisantes tant la transformation de notre secteur s'apparente à une véritable révolution avec des plateformes mondiales, nativement digitales et internationales, qui disposent d'une force de frappe financière considérable et échappent aux contraintes fiscales et réglementaires qui pèsent sur le Groupe CANAL+.

C'est pourquoi la poursuite de la mutation de l'entreprise vers la digitalisation et une agilité accrue dans l'organisation sont incontournables : elles seules assureront la croissance et la pérennité du Groupe CANAL+ tout en lui permettant de poursuivre son ambition d'exporter mondialement la culture française et européenne.

Le projet de réorganisation des activités de CANAL+, présenté aujourd'hui au Comité Social et Economique de l'entreprise, répond à cette ambition.

Cette nouvelle organisation, qui serait mise en œuvre à l'issue de la procédure d'information-consultation, pourrait conduire au départ d'un maximum de 492 personnes, uniquement sur la base du volontariat.

Tout au long de cette procédure qui s'ouvrira les 15 et 16 juillet 2019, la direction de CANAL+ entend privilégier la voie du dialogue social pour permettre d'identifier en concertation avec les partenaires sociaux, les solutions d'accompagnement les plus adaptées et pérennes. Elle engagera ainsi très prochainement une négociation pour définir les modalités d'un plan de départ volontaire.

Direction de la Communication

Laurence Gallot 01 71 35 02 22
laurence.gallot@canal-plus.com

Antoine Banet-Rivet 01 71 35 00 26
antoine.banetrivet@canal-plus.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 09 Juillet 2019

CANAL+ PRESENTE UN PROJET DE TRANSFORMATION GLOBALE DE SES ACTIVITES EN FRANCE

La direction de CANAL+ a présenté aux représentants du personnel de l'entreprise les détails d'un projet de transformation de ses activités françaises. Celui-ci pourrait conduire au départ d'un maximum de 492 personnes, mené exclusivement sur la base du volontariat.

Pour répondre aux bouleversements du secteur de l'audiovisuel et à la transformation de ses métiers, le Groupe CANAL+ s'est engagé, depuis plusieurs années dans la redéfinition de son modèle de croissance afin de devenir un acteur mondial de la culture française et européenne. Dans ce cadre, l'entreprise a accéléré son développement à l'international et entamé une bascule digitale pour proposer une expérience client originale, attractive et renouvelée.

En France, pour renouer avec une dynamique de croissance rentable et durable, CANAL+ a depuis 2015 pris de nombreuses initiatives : refonte totale de ses offres – avec pour la première fois CANAL+ accessible à moins de 20 euros et sans engagement – lancement d'offres innovantes (CANAL+ Séries), développement de nouveaux partenariats avec les opérateurs télécom, investissements massifs dans les programmes (plus de 3 milliards d'euros annuels) et la technologie (myCANAL, décodeurs). A cela s'ajoute un plan d'économies initié il y a plus de 3 ans.

Malheureusement, ces réalisations restent insuffisantes tant la transformation de notre secteur s'apparente à une véritable révolution avec des plateformes mondiales, nativement digitales et internationales, qui disposent d'une force de frappe financière considérable et échappent aux contraintes fiscales et réglementaires qui pèsent sur le Groupe CANAL+.

C'est pourquoi la poursuite de la mutation de l'entreprise vers la digitalisation et une agilité accrue dans l'organisation sont incontournables : elles seules assureront la croissance et la pérennité du Groupe CANAL+ tout en lui permettant de poursuivre son ambition d'exporter mondialement la culture française et européenne.

Le projet de réorganisation des activités de CANAL+, présenté aujourd'hui au Comité Social et Economique de l'entreprise, répond à cette ambition.

Cette nouvelle organisation, qui serait mise en œuvre à l'issue de la procédure d'information-consultation, pourrait conduire au départ d'un maximum de 492 personnes, uniquement sur la base du volontariat.

Tout au long de cette procédure qui s'ouvrira les 15 et 16 juillet 2019, la direction de CANAL+ entend privilégier la voie du dialogue social pour permettre d'identifier en concertation avec les partenaires sociaux, les solutions d'accompagnement les plus adaptées et pérennes. Elle engagera ainsi très prochainement une négociation pour définir les modalités d'un plan de départ volontaire.

Direction de la Communication

Laurence Gallot 01 71 35 02 22
laurence.gallot@canal-plus.com

Antoine Banet-Rivet 01 71 35 00 26
antoine.banetrivet@canal-plus.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 09 Juillet 2019

CANAL+ PRESENTE UN PROJET DE TRANSFORMATION GLOBALE DE SES ACTIVITES EN FRANCE

La direction de CANAL+ a présenté aux représentants du personnel de l'entreprise les détails d'un projet de transformation de ses activités françaises. Celui-ci pourrait conduire au départ d'un maximum de 492 personnes, mené exclusivement sur la base du volontariat.

Pour répondre aux bouleversements du secteur de l'audiovisuel et à la transformation de ses métiers, le Groupe CANAL+ s'est engagé, depuis plusieurs années dans la redéfinition de son modèle de croissance afin de devenir un acteur mondial de la culture française et européenne. Dans ce cadre, l'entreprise a accéléré son développement à l'international et entamé une bascule digitale pour proposer une expérience client originale, attractive et renouvelée.

En France, pour renouer avec une dynamique de croissance rentable et durable, CANAL+ a depuis 2015 pris de nombreuses initiatives : refonte totale de ses offres – avec pour la première fois CANAL+ accessible à moins de 20 euros et sans engagement – lancement d'offres innovantes (CANAL+ Séries), développement de nouveaux partenariats avec les opérateurs télécom, investissements massifs dans les programmes (plus de 3 milliards d'euros annuels) et la technologie (myCANAL, décodeurs). A cela s'ajoute un plan d'économies initié il y a plus de 3 ans.

Malheureusement, ces réalisations restent insuffisantes tant la transformation de notre secteur s'apparente à une véritable révolution avec des plateformes mondiales, nativement digitales et internationales, qui disposent d'une force de frappe financière considérable et échappent aux contraintes fiscales et réglementaires qui pèsent sur le Groupe CANAL+.

C'est pourquoi la poursuite de la mutation de l'entreprise vers la digitalisation et une agilité accrue dans l'organisation sont incontournables : elles seules assureront la croissance et la pérennité du Groupe CANAL+ tout en lui permettant de poursuivre son ambition d'exporter mondialement la culture française et européenne.

Le projet de réorganisation des activités de CANAL+, présenté aujourd'hui au Comité Social et Economique de l'entreprise, répond à cette ambition.

Cette nouvelle organisation, qui serait mise en œuvre à l'issue de la procédure d'information-consultation, pourrait conduire au départ d'un maximum de 492 personnes, uniquement sur la base du volontariat.

Tout au long de cette procédure qui s'ouvrira les 15 et 16 juillet 2019, la direction de CANAL+ entend privilégier la voie du dialogue social pour permettre d'identifier en concertation avec les partenaires sociaux, les solutions d'accompagnement les plus adaptées et pérennes. Elle engagera ainsi très prochainement une négociation pour définir les modalités d'un plan de départ volontaire.

Direction de la Communication

Laurence Gallot 01 71 35 02 22
laurence.gallot@canal-plus.com

Antoine Banet-Rivet 01 71 35 00 26
antoine.banetrivet@canal-plus.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 09 Juillet 2019

CANAL+ PRESENTE UN PROJET DE TRANSFORMATION GLOBALE DE SES ACTIVITES EN FRANCE

La direction de CANAL+ a présenté aux représentants du personnel de l'entreprise les détails d'un projet de transformation de ses activités françaises. Celui-ci pourrait conduire au départ d'un maximum de 492 personnes, mené exclusivement sur la base du volontariat.

Pour répondre aux bouleversements du secteur de l'audiovisuel et à la transformation de ses métiers, le Groupe CANAL+ s'est engagé, depuis plusieurs années dans la redéfinition de son modèle de croissance afin de devenir un acteur mondial de la culture française et européenne. Dans ce cadre, l'entreprise a accéléré son développement à l'international et entamé une bascule digitale pour proposer une expérience client originale, attractive et renouvelée.

En France, pour renouer avec une dynamique de croissance rentable et durable, CANAL+ a depuis 2015 pris de nombreuses initiatives : refonte totale de ses offres – avec pour la première fois CANAL+ accessible à moins de 20 euros et sans engagement – lancement d'offres innovantes (CANAL+ Séries), développement de nouveaux partenariats avec les opérateurs télécom, investissements massifs dans les programmes (plus de 3 milliards d'euros annuels) et la technologie (myCANAL, décodeurs). A cela s'ajoute un plan d'économies initié il y a plus de 3 ans.

Malheureusement, ces réalisations restent insuffisantes tant la transformation de notre secteur s'apparente à une véritable révolution avec des plateformes mondiales, nativement digitales et internationales, qui disposent d'une force de frappe financière considérable et échappent aux contraintes fiscales et réglementaires qui pèsent sur le Groupe CANAL+.

C'est pourquoi la poursuite de la mutation de l'entreprise vers la digitalisation et une agilité accrue dans l'organisation sont incontournables : elles seules assureront la croissance et la pérennité du Groupe CANAL+ tout en lui permettant de poursuivre son ambition d'exporter mondialement la culture française et européenne.

Le projet de réorganisation des activités de CANAL+, présenté aujourd'hui au Comité Social et Economique de l'entreprise, répond à cette ambition.

Cette nouvelle organisation, qui serait mise en œuvre à l'issue de la procédure d'information-consultation, pourrait conduire au départ d'un maximum de 492 personnes, uniquement sur la base du volontariat.

Tout au long de cette procédure qui s'ouvrira les 15 et 16 juillet 2019, la direction de CANAL+ entend privilégier la voie du dialogue social pour permettre d'identifier en concertation avec les partenaires sociaux, les solutions d'accompagnement les plus adaptées et pérennes. Elle engagera ainsi très prochainement une négociation pour définir les modalités d'un plan de départ volontaire.

Direction de la Communication

Laurence Gallot 01 71 35 02 22
laurence.gallot@canal-plus.com

Antoine Banet-Rivet 01 71 35 00 26
antoine.banetrivet@canal-plus.com